

ou se produise dans le genre d'atmosphère politique qui rendrait difficile l'augmentation du nombre de troupes ou l'état d'alerte sans aggraver une situation délicate. Certains témoignages ont convaincu le sous-comité que l'envoi de renforts est une proposition douteuse.

Le sous-comité s'est rendu compte avec inquiétude qu'il pourrait être impossible d'envoyer des renforts, faute de temps. Par exemple, un conflit entre l'OTAN et les nations du Pacte de Varsovie pourrait commencer au cours de la suppression d'un soulèvement en Europe de l'Est, si les forces aériennes soviétiques poursuivaient des unités aériennes dissidentes se dirigeant vers l'Ouest. Cette situation pourrait entraîner des attaques sur les terrains d'aviation de l'OTAN, puis une guerre qui s'intensifierait rapidement. Les terrains d'aviation canadiens en Europe pourraient être bombardés, pendant que les vols canadiens à destination de l'Allemagne seraient interceptés. Les mouvements de renfort pourraient être interrompus et le quatrième Groupe-brigade mécanisé du Canada pourrait avoir à se lancer dans l'action sans les 2 400 hommes supplémentaires dont il a besoin pour constituer une unité autonome.

Dans d'autres situations de crise, l'envoi de renforts pourrait être difficile à réaliser à cause du danger que l'Union soviétique interprète cette manoeuvre comme une provocation ou une interférence. Par exemple, une nouvelle crise à Berlin pourrait exiger du calme et une insistance déterminée sur les droits de l'Ouest, plutôt que des mouvements de troupes dont les conséquences seraient déstabilisatrices. D'autre part, en cas de soulèvement intérieur dans la République démocratique d'Allemagne ou dans tout autre État du Pacte de Varsovie, l'Ouest pourrait décider de s'abstenir d'augmenter ses troupes par peur de donner à l'Union soviétique un prétexte pour intervenir. Par contre, en dépit des meilleurs efforts de l'Ouest, de telles crises pourraient vraisemblablement s'intensifier avec une rapidité extrême et conduire à une action militaire avant que le Canada ne puisse augmenter ses troupes en Europe.

Le Canada n'a jamais mis complètement à l'essai l'opération de renfort. Les Forces canadiennes n'ont jamais reçu l'autorisation d'assembler 2 400 hommes et de les envoyer en Allemagne par avion en quelques jours. Il est évident qu'il faudrait disposer d'aéronefs à très bref délai et que les bases canadiennes à Lahr ou ailleurs en Europe devraient faire face à un afflux massif d'arrivées.

L'envoi de renforts apparaît comme une perspective incertaine à l'heure présente. Il pourrait s'avérer complètement irréalisable en diverses circonstances.

Le Sous-comité recommande d'entreprendre dans les plus brefs délais un exercice de l'OTAN, y compris une opération de renfort. Il